

Image not found or type unknown



Envoi au pays sans consentement

Par **rajae_old**, le **03/10/2007** à **19:05**

bonjour rnj'etait victime de maltraitance de la part de mon mari et sa fille il m'a mis a la porte et le jour meme il m'a envoyé au maroc avec mon bébé de deux ans et la j'ai décidé de revenir pour ne pas perdre mes droits et surtout ceux de mon bébé et ce qu'ik a le droit de ne pas m'accepter chez lui en sachant que le bail et a son nom on habite des hlm et il héberge chez lui ses deux autres enfant une fille de 23 ans et un garçon de 20 et i me menace de demander le divorce et moi je suis pas d'accord pourras t'il divorcer sans ma presence et merci d'avance